



Assemblée Générale
Comité Départemental de Gymnastique des Pyrénées Atlantiques
Dimanche 2 novembre 2025

Informations complémentaires apportées à l'AG :

- **Site internet :** <https://cd64.ffgym.fr/>
- **Qualiclub :** Refonte de la plateforme Qualiclub pour un outil plus simple. Dans un 1er temps, seul le contenu sera modifié, puis la plateforme changera à compter de septembre 2027.
- ❖ Dépôt de l'argent ou de l'or possible avant le 31/12/25
- ❖ Dépôt du Bronze possible jusqu'à avril 2026
- ❖ Les distinctions arrivant à échéance au 31 août 2025 bénéficient d'une prolongation automatique jusqu'au 31 août 2026

N'hésitez pas à contacter Virginie pour vous accompagner!

Mr Frédéric Bureau alerte sur le fait que la plateforme est actuellement en défaut. Il ne sait pas si elle sera remise en fonction.

- **Honorabilité à faire, pour :**
 - Bénévoles administratifs
 - Bénévoles encadrants
 - Juges

Même les mineurs

Démarche essentielle pour lutter contre les violences physiques et sexuelles.

- **Stage Départemental Team Gym**

Le 30/11/2025 à l'UGP, inscription auprès de Céline Minginette

- **Compétition Départementale Team à Jurançon le 18/01 matin :** compétition non obligatoire. N'oubliez pas de vous engager avant le 11/11/25, mais de vous engager aussi pour l'ID
- **Arrivée d'un service civique au Comité :** Bienvenue à Chloé Gomes qui soutiendra Virginie dans la communication, les actions environnementales et l'organisation d'évènements.
- **Nouveau club à Serres Morlaàs en cours :** Baby gym et Gaf
- **Engagements, quelques rappels :**
 - ❖ Faites rapidement vos licences
 - ❖ Engagement des gymnastes jusqu'au 11/11/2025
 - ❖ Vérifier les engagements réalisés avant le 11/11/2025 en utilisant le petit carré bleu foncé dans l'image ci-dessous



Résultats

Date	Libellé	Lieu	Niveau ▲	Prév.	Nom.	Juge	Récapitulatif des engagements
24/05/2025 - 25/05/2025	GAF-COMPÉTITION DE PROXIMITÉ - BILLERE	BILLERE	Département	Q	Q	Q	  
05/04/2025 - 06/04/2025	GAF - COMPÉTITION DE PROXIMITÉ - JURANCON	JURANCON	Département	Q	Q	Q	  
01/02/2025 - 02/02/2025	GAF / FEDERAL - EQUIPES / CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL / DEP 64	BILLERE	Département	Q	Q	Q	  

- N'oubliez pas d'engager vos juges !

OBLIGATOIRE via Engagym pour toutes les compétitions.

1. Réception de l'organigramme prévisionnel par les clubs.
2. Engagement nominatif obligatoire.
3. Préciser les disponibilités : jours, horaires, catégories.

Dates limites :

- o TEAM : 15 jours avant la compétition
- o GR : 10 jours avant
- o GAF / GAM : 7 jours avant

En cas d'absence de l'engagement nominatif, pas de mise à jour du E-carnet du juge.

- N'oubliez pas d'envoyer les diplômes de Gestes qui sauvent sur le lien envoyé par le Comité Régional.

- ❖ Soit les juges de votre club sont déjà titulaires d'un diplôme de secourisme. Il vous suffit alors de le déposer à l'aide du lien ci-contre : [CLIQUEZ ICI](#)
- ❖ Soit les juges de votre club ne sont pas diplômés et ils souhaitent se former avec le Comité Régional Nouvelle-Aquitaine (Cela peut se faire gratuitement via le partenariat fédéral. [QUESTIONNAIRE - CLIQUEZ ICI](#)).

- Quelques rappels réglementation compétitives (référence note du Comité Régional)

❖ Musiques

- À transmettre via DJGym au plus tard le lundi avant la compétition.
- Pas de caractères spéciaux dans le nom du fichier.
- Retard = pénalité de 0,50 point.

Petits conseils : privilégier le téléchargement en MP3

Si problème, re-télécharger la musique en changeant le nom du fichier (pas de caractères spéciaux ni d'accents)

❖ Certificats médicaux :

- Obligatoire pour toutes catégories Performance, mineurs et majeurs.
- Doit dater de moins d'un an à la date de la compétition.
- Non-validité = blocage de l'engagement sur Engagym.

❖ Montée de barres :

- À demander via Engagym avec lettre à joindre précisant : Nom/Prénom/Catégorie/Jour/Horaire.

❖ Forfait

- Forclusion = 10 jours avant la compétition (ex : pour un samedi, fin mercredi minuit précédent)



- Avant la date de forclusion : pas de frais
- Après la forclusion :
 - o Engagement conservé
 - o Pas d'amende si justificatif fourni
- Forfait non justifié = amende :
 - o Équipe : 200 €
 - o Individuel : 30 €

❖ Repêchages

- À cocher sur Engagym lors du forfait.
- Document justificatif obligatoire, à transmettre avant le mercredi suivant la compétition.
- Demande non justifiée = refusée.

❖ Modification d'équipes

- Jusqu'à 5 jours avant : modifications réglementaires acceptées.
 - Moins de 5 jours : seulement sur justificatif médical.
- Un changement n'est pas considéré comme une modification d'équipe

- Souhait du CD de poursuivre **les stages** soient départementaux, soit dans vos clubs : Etes-vous intéressés ?
- Souhait du CD de poursuivre les 2 **baby- Games** : un côté pays basque, l'autre côté Béarn : qui souhaiterait accueillir ?
- Souhait du CD de proposer un **nouveau stage aide entraîneur** : il y a-t-il des besoins dans les clubs ?
- **Projet associatif du Comité Départemental**
Après plusieurs réunions, le projet associatif est en cours de finalisation.
Il sera voté et diffusé aux clubs
- Souhait des clubs qu'une **journée de cohésion** (hors Gym) soit organisée.
- Tour de table sur l'impact de la suppression du Pass sport pour les plus jeunes : tous les clubs ont fait le constat qu'il y a eu cette année beaucoup moins de Pass sport. Cela n'a pas forcément eu d'impact sur le nombre de licenciés, sauf pour Elgar Gym.
Il serait intéressant de savoir si le nombre de licenciés est resté stable grâce aux nouveaux adhérents ou si les adhérents ont reconduit leur réinscription de façon équivalente à la saison passée.
Les présents pensent que les parents ont fait les efforts pour le paiement en demandant de payer en plusieurs fois.
- **Informations de Frédéric Bureau :**
 - ❖ La Fédération a candidaté pour le CPSF Handicap. Si la fédération est retenue une communication sera faite à ce sujet. Les clubs souhaitant développer cet axe, pourront être soutenus dans cette démarche.



- ❖ *Gym + : refonte à venir*
- ❖ *Une note est sortie demandant aux collèges et lycées d'ouvrir leurs portes aux clubs, afin de favoriser l'utilisation des infrastructures.*
- ❖ *L'année prochaine, changement des programmes de fédéral A et B*
- ❖ *Charte à venir sur l'utilisation des réseaux sociaux pour éviter les dérives et débordements*
- ❖ *L'objectif prioritaire de la Fédération est la refonte du système d'information*